

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 25 janvier 2025
Arrêté portant sur l'ouverture
de l'enquête publique dans le
cadre de la modification n°11 du
PLU d'Isle
N° 26223

VOU le Code général des collectivités territoriales,
VOU le Code de l'environnement et notamment ses
articles L.123-1 et L.123-1 et notamment l'article
L.123-1,
VOU le Code des relations entre le public et
l'administration et notamment son article L. 311-5,
VOU la délibération du Conseil communautaire de
Limoges Métropole en date du 12 mai 2023 concernant la
modification n°11 du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Isle
VOU le dossier de l'ouvrage le Vice-Président du
Bureau administratif de Limoges en date du
28 novembre 2024, désignant le M. BENOÎT en
qualité de commissaire enquêteur
CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à
enquête publique la procédure de modification n°11 du
PLU d'Isle.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1 :
Il est, à ce titre, conformément à l'article L.123-41 du code de l'urbanisme, de procéder à
l'enquête publique relative à la modification n°11 du Plan local d'urbanisme de la commune
d'Isle. Cette enquête consiste à solliciter des avis et observations (AO), en zones à
urbaniser sur le long terme (ZAL) dans le but de mettre en compatibilité le PLU avec le
Schéma de Cohésion Territoriale (SCT) de l'agglomération de Limoges.
L'enquête publique sera ouverte du mercredi 26 février 2025 à partir de 09h00 jusqu'au
vendredi 14 mars 2025 à 18h00 (hors nuit) pendant 17 jours consécutifs. Le siège de
Limoges Métropole, situé au 28 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme
siège de l'enquête publique.
ARTICLE 2 : Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du
public pendant 17 jours consécutifs, du mercredi 26 février 2025 à partir de 09h00 au
vendredi 14 mars 2025 à 18h00 (hors nuit) pendant 17 jours consécutifs.
A la mairie d'Isle, située au 08 rue Joseph Cassagnette, 87000 - ISLE, pendant
les jours et heures d'ouverture des bureaux du public, soit le mardi de 09h00 à
18h00, du mardi au jeudi de 09h00 à 17h00 et de 18h00 à 19h00 et le
vendredi de 09h00 à 17h00.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au 28 rue Bernard Palissy, 87000
Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux du public, soit
du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 et de 18h00 à 19h00.
Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Isle
(https://www.isle.fr/) et sur le site internet de Limoges Métropole
(https://www.limoges-metropole.fr/) selon l'enquête publique n°

ARRÊTÉ

Arrêté portant sur l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de la modification n°11 du PLU d'Isle

1 DOCUMENT - Publié le 5 Février 2025



26223.pdf
(.pdf, 193,8 Ko)



TÉLÉCHARGER